



N°5

du 28/09 au
04/10/2022

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire

Observateurs

AGROPITHIVIERS, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, UCATA.

Relecteurs

La FDGEDA du Cher, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

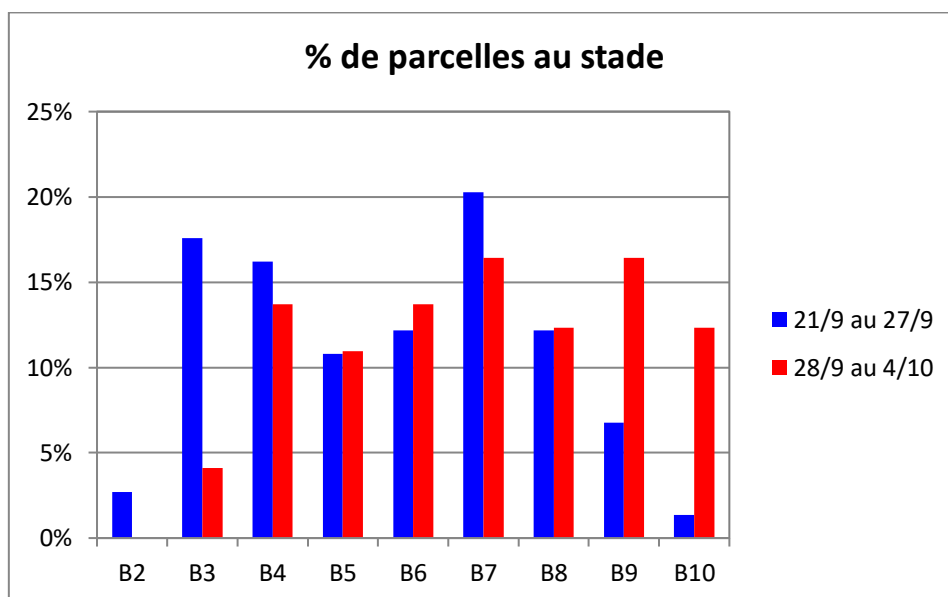
Colza

RESEAU 2022-2021

Le réseau est actuellement composé de 82 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 73 parcelles cette semaine.

STADES DES COLZAS

Même si l'hétérogénéité des stades entre parcelles et au sein des parcelles est toujours là, la quasi-totalité des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles pour au moins la moitié du peuplement.



Contexte d'observations

La quasi-totalité des parcelles du réseau sont à présent hors de la période de risque pour les dégâts foliaires.

La vigilance doit se maintenir pour les parcelles ou les zones de parcelles à moins de 3 feuilles. Les conditions climatiques des prochains jours seront favorables à la croissance et au développement des plantes avec l'augmentation des températures.

A ce jour, le risque de pénalisation du couvert par le prélèvement de feuilles peut être considéré comme **nuil** dans la quasi-totalité des situations. Il peut rester classé **moyen** pour les parcelles à moins de 3 feuilles notamment pour celles cumulant des facteurs aggravants comme la concurrence forte de graminées.

La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit se maintenir.

Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures.

Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite.

En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



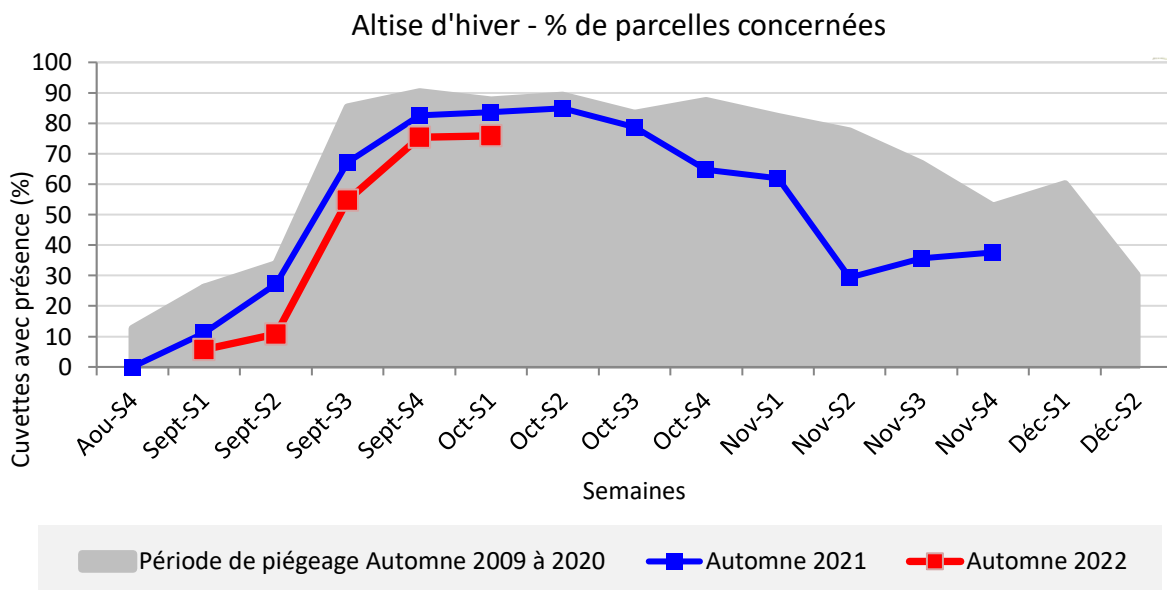
Moins de 25 % de la surface touchée



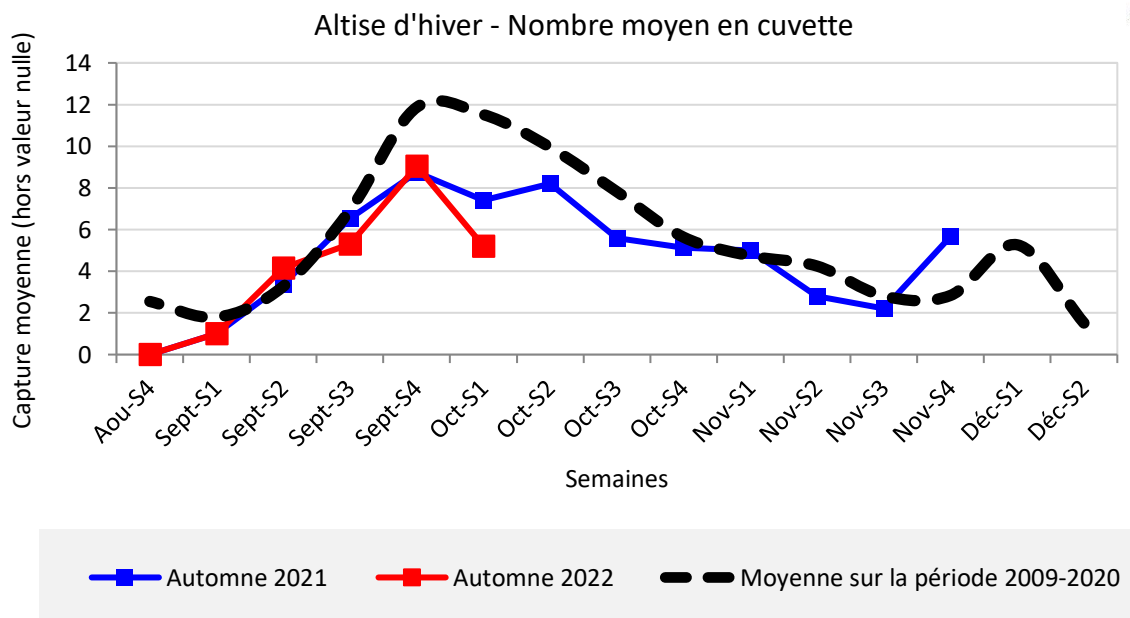
Plus de 25 % de la surface touchée

Contexte d'observations

Le nombre de cuvette signalant la présence en cuvette semble se stabiliser ces derniers jours.
La présence dans les cuvettes ne veut pas dire risque pour la culture !



Le nombre moyen d'insectes capturés marque le pas en lien avec les conditions climatiques dégradées des derniers jours.



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthriinoïdes.

Pour aller plus loin



Retrouver les informations sur [la biologie](#) et [les résistances aux pyréthriinoïdes](#). Mise à disposition d'un outil d'évaluation du risque par Terres Inovia : [Estimation du risque lié aux grosses altises adultes](#)

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

Une seule parcelle dans le Cher signale la présence des pucerons verts mais son stade a atteint 6 feuilles.

Les températures des derniers jours n'ont pas été favorables à l'insecte.

Pour évaluer le risque, il faut croiser le stade de sensibilité (≤ 6 feuilles) et le dépassement du seuil de 20 % de plantes porteuses. **Pour les parcelles à plus de 6 feuilles**, le risque est écarté. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUYV) transmise par les pucerons.

Moins 1/3 des parcelles du réseau sont potentiellement encore en période de risque.

Le risque peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau pour l'instant. **La surveillance doit se maintenir pour les parcelles à moins de 6 feuilles notamment avec l'élévation des températures des prochains jours.**

Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin



Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pyrimicarbe.

DIVERS

La présence de charançons gallicoles est signalée dans quelques cuvettes du réseau, attention aux confusions avec le charançon du bourgeon terminal ([cf. Annexe](#)).

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

Annexes

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal

